

Impôt sur les revenus de 2024
Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
SAID FIGEAC
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 11 045 835 308

Référence de l'avis : 25 46 A092765 56

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

LES CLOUPS

46160 GREALOU

Numéro FIP : 460 11 91 7389586789 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 22/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 46036

LACROIX JEAN MARC
LES CLOUPS
46160 GREALOU

Somme qui vous est remboursée

576,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP FIGEAC
SAID FIGEAC
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT

46106 FIGEAC CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 01/08/2025

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1120 6000 837X XXXX XXX7 923

Identifiant de la banque : AGRIFRPP812

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

86

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : LACROIX JEAN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	N			
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Revenus agricoles déclarés.....	3549			
Rev. agri. hors quotient imposables ⁵	3549			
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient				3549
BIC professionnels déclarés.....	- 447			
BIC pro. hors quotient imposables ⁵	- 447			
BIC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				- 447
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Déficits globaux des années antérieures.....				- 8258
Déficit brut global.....				- 5156
CSG déductible.....				- 0
Déficit à reporter ¹²				- 5156
(voir détail en fin d'avis)				
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	86
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt proportionnel.....				+ 11
Impôt total avant crédits d'impôt.....			11	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé				
sur revenus de capitaux mobiliers.....	11		11	- 11
Crédit d'impôt congés des agriculteurs.....	576		576	- 576
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 576
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				- 576
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				576
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

86

Reports sur les années suivantes

Déficits globaux des années antérieures
non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus
en 2025 à souscrire en 2026 ²⁶
déficits provenant de l'année 2023.....

5156

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

86

Revenus exonérés

Jeunes agriculteurs abat. 50% ou 100%.....

Déclar. 1
10648

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....

Déclar. 1
16741

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....

+ 4399

Plafond calculé sur les revenus de 2024.....

+ 4637

Plafond pour les cotisations versées en 2025.....

= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou appelez le 0809 401 401